

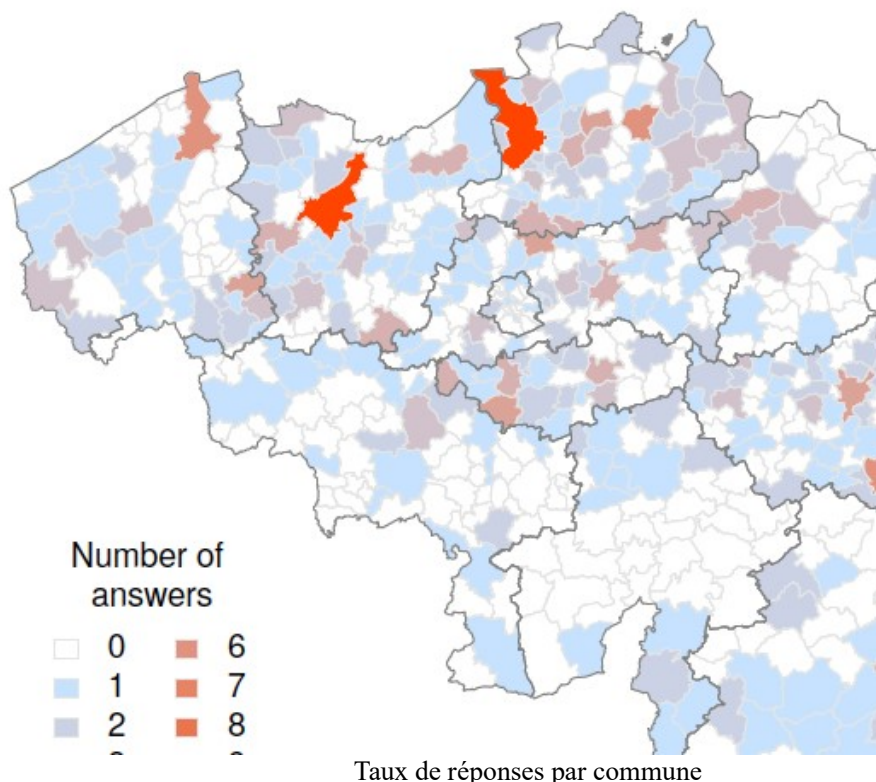
Bilan pertes hivernales 2019-20

N Simon Delso, Gilles Sant Martin, Eliane Keppens

Comme chaque année, de nombreux apiculteurs belges ont répondu au questionnaire COLOSS et ainsi participé à cet effort international afin de recenser les pertes hivernales de colonies d'abeilles. Dans le présent article, nous vous montrons les résultats de l'hiver 2019-2020.

Un hiver dans la moyenne historique

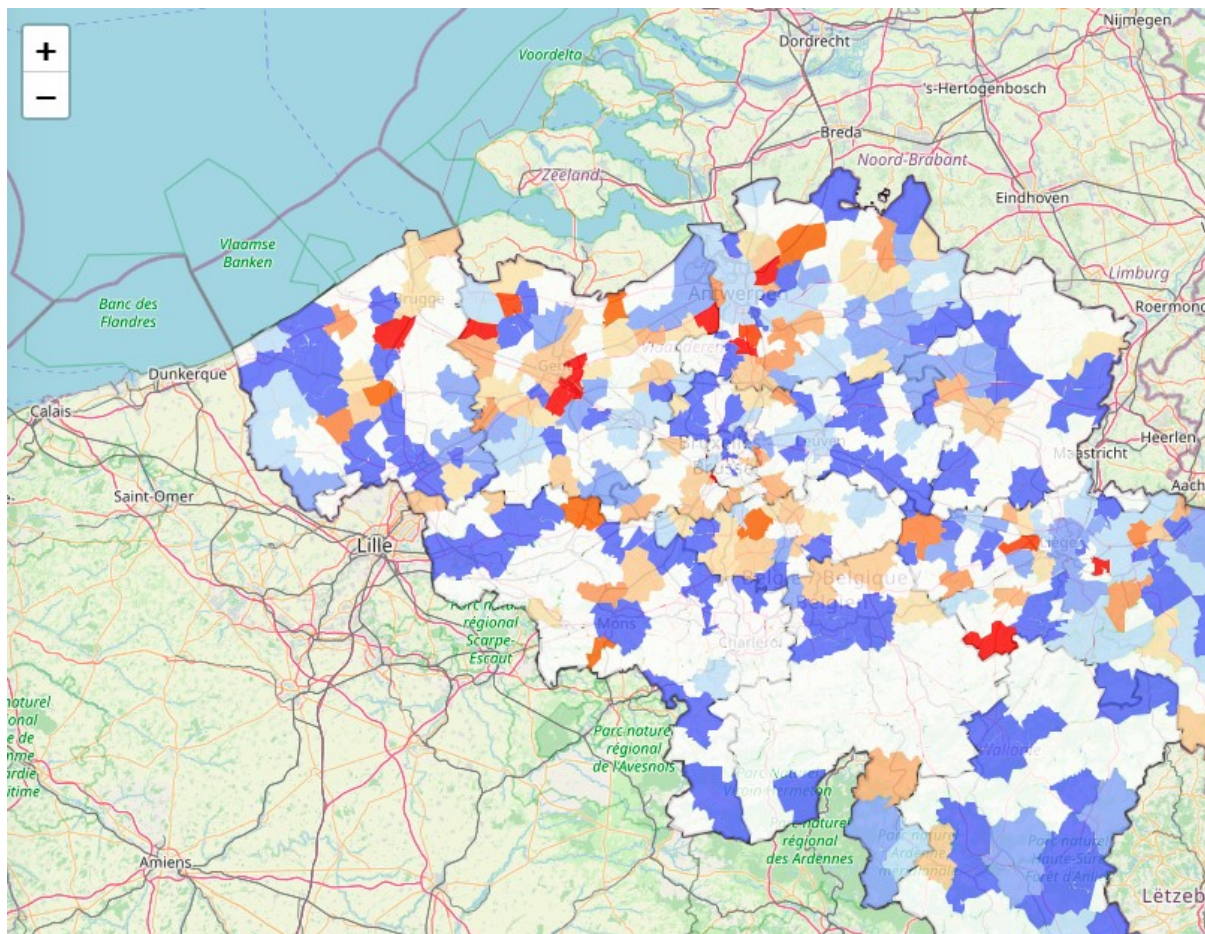
L'enquête annuelle 2019-2020 COLOSS sur les pertes hivernales soutenue par la FAB-BBF et le KONVIB, a été menée entre mars et avril 2020 sous la coordination du CARI, CRA-W et l'HoneyBeeValley. Pour toute la Belgique, nous avons reçu 639 réponses, dont 562 réponses étaient exploitables.



Carte interactive : https://gillessanmartin.github.io/misc/Coloss_Be_2019_FR.html

Le taux de mortalité observée nationale est de 17,5% (15,7%-19,4%).

Province	mortalité	Nombre de ruchers	Colonies avant hiver	Colonies après hiver
Antwerpen	19.4 (15.3-24.2)	105	816	658
Brabant Wallon	20.6 (14.5-28.5)	38	354	281
Bruxelles-Capitale	18.7 (02.8-64.8)	4	16	13
Hainaut	27.2 (17.0-40.5)	25	147	107
Liège	15.1 (11.7-19.3)	119	945	802
Limburg	10.7 (06.4-17.3)	29	356	318
Luxembourg	08.4 (03.9-17.3)	29	202	185
Namur	11.6 (06.7-19.5)	17	275	243
Oost-Vlaanderen	24.6 (19.4-30.6)	80	623	470
Vlaams-Brabant	16.5 (11.5-23.3)	59	417	348
West-Vlaanderen	17.6 (12.4-24.3)	57	438	361
Belgique	17.5 (15.7-19.4)	562	4589	3786



Carte avec des mortalités hivernales par commune. Hiver 2019-20

le taux de mortalité observée est montré par commune, décrivant en rouge foncé les communes où les apiculteurs ont décrit entre 90 et 100% de pertes et en bleu foncé les communes avec moins de 10% de pertes.

Si nous observons des résultats historiques de mortalités hivernales décrites pour la Belgique, nous pouvons observer des moyennes nationales rangeant entre env. 10 % et 40 %. Normalement, des années de plus basse mortalité, supérieur de 10 %, sont suivis par des années à plus hautes pertes, avec des moyennes de mortalité supérieurs ou environs le 20 %. L'hiver 2019-20 se trouve pour tant dans les niveaux intermédiaires de mortalités historiquement observés.

Si nous prenons en compte les régions naturelles de la Belgique, nous pouvons observer que les mortalités observées se concentrent dans les régions du nord-ouest du pays, des Polders, la région Sablo Limoneuse et Limoneuse.

Régions Naturelles	Mortalité	Nombre de ruchers	Colonies avant hiver	Colonies après hiver
Dunes	11.1 (0.04-80.2)	2	9	8
Polders	32.8 (20.4-48.1)	14	119	80
Sablo Limoneuse	23.2 (18.8-28.3)	113	853	655
Campine	14.8 (11.6-18.7)	125	1094	932
Limoneuse	18.8 (15.8-22.4)	173	1502	1219
Meuse	00.0 (00.0-10.0)	2	14	14
Condroz	10.8 (06.8-16.5)	67	455	406
Famenne	11.5 (03.0-35.2)	7	52	46
Ardenne	13.5 (09.0-19.9)	52	436	377
Lorraine	10.9 (02.9-33.6)	7	55	49
Belgique	17.5 (15.7-19.4)	562	4589	3786

Carte montrant les régions naturelles de Belgique



Pour les régions dont les données sont de faible qualité (grande variabilité ou peu d'observations), les analyses statistiques sont corrigées sur base de mortalité estimée ou observée (voir article complet). Si nous prenons en compte les régions naturelles de la Belgique (Fig. 5), nous pouvons observer que les mortalités observées se concentrent dans les régions du nord-ouest du pays, des Polders, la région Sablo Limoneuse et Limoneuse (Tableau 3).

Types de mortalité

Dans l'hiver 2019-20, Les pertes sont dues pour plus de 70% à des colonies mortes dans les ruches ou les ruches retrouvées vides, environ 26% ont eu un problème de reines et environ 3% lié à des catastrophes naturelles/vandalisme.

Facteurs pouvant expliquer les mortalités

Origine de la cire

Nous n'avons pas trouvé une différence significative de mortalité liée à l'origine de la cire. La mortalité estimée est de 18,2 % dans les ruchers avec cire achetée et de 17 % dans les ruchers pour lesquels aucune cire n'a été achetée. Le même approche ne montre pas de différence significative entre les ruchers laissant bâtir des rayons naturellement ou non.

Surveillance et contrôle de la varroa

Sur 562 apiculteurs qui ont répondu à la question sur la surveillance du niveau d'infestation de varroa, 56% le suivent entre juillet et octobre, et après dans une deuxième période en décembre, 26% ne surveillent pas la varroase.

Les traitements contre la varroa, chimiques ou biotechniques, les plus répandus en Belgique sont :

l'acide oxalique en égouttement avec (48% des réponses) ou sans couvain (42%)

l'acide oxalique en sublimation avec couvain (23%)

la découpe du cadre à mâle (47%)

la création de ruchettes (37%).

D'autres matières actives organiques sont appliquées (14-19%) : acide formique, thymol, mélange acide formique et oxalique, autres utilisation d'acide oxalique en pulvérisation et autres méthodes biotechniques.

La plupart des apiculteurs ont appliqué 4-5 traitements différents, parfois jusqu'à 10 traitements différents.

La mortalité est plus faible chez les apiculteurs qui utilisent des traitements chimiques à base de molécules de synthèse (diminution de la mortalité de 14%), et chez ceux qui utilisent des traitements à base d'acides organiques et huiles essentielles (diminution de la mortalité de 23,4%).

La base de référence est un rucher théorique en Flandre sans traitement contre le varroa, sans surveillance et sans cire achetée avec une mortalité estimée à 39,2% (le pire de cas en termes de mortalité).

Le questionnaire Coloss sera proposé à la sortie de l'hiver prochain à tous les apiculteurs européens.

Merci à tous d'y répondre, cette démarche permet d'évaluer la survie de nos abeilles !